



COMMUNIQUE URGENT

Il est porté à la connaissance de tous les étudiants de Masters 2 toutes filières confondues que la date de dépôt des mémoires en rattrapage est fixée au 30 novembre 2016.

Les soutenances se dérouleront du 12 au 22 décembre 2016.

Passé ce délai de dépôt, aucun mémoire ne sera recevable.

Le Doyen

P. Abel B. N'DJOMON, S.J.
Doyen FSSG





COMMUNIQUE

Le Doyen de la Faculté de Sciences Sociales et de Gestion informe les étudiants de Masters 2 des différentes filières de son établissement que les échéances suivantes sont fixées pour les soutenances de mémoires :

I- SESSION NORMALE DE SOUTENANCE

– DATE DE DEPOT DES MEMOIRES :

30 juin 2017

– PERIODE DE SOUTENANCE :

15 au 29 juillet 2017

II- SESSION DE RATRAPAGE

– DATE DE DEPOT DES MEMOIRES :

30 novembre 2017

– PERIODE DE SOUTENANCE :

11 au 22 décembre 2017



Le Doyen

P. A bel B. N'DJOMON, S.J.
Doyen FSSG



L1 7 NOV 2016


COMMUNIQUE

Tous les étudiants de Master 2 de plus de trois années académiques en cycle Master, n'étant pas exclus, sont informés qu'une **session extraordinaire de soutenance de mémoires** est organisée en vue de l'obtention du **diplôme de Master**.

A cet effet, la **date-limite de dépôt des mémoires est fixée au 17 avril 2017**. Les soutenances seront programmées avant le **31 mai 2017**, délai de rigueur.

Passé ce délai, les étudiants concernés seront **exclus de la Faculté de Sciences Sociales et de Gestion**.

Le Doyen


P. Abel B. N'DJOMON, S.J.
Doyen FSSG

